



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis 02/2019 : Demande de crédit de CHF 139'000.- pour la réfection de la route des Montagnes allant du croisement du Vermeilley au Croue et à l'Arzière.

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 07 février 2019, en la présence de Monsieur le Municipal Nicolas Ray. Nous le remercions de sa participation à notre séance et aux réponses qu'il a données à nos questions.

Commentaires généraux :

Le projet a été présenté d'une manière très claire et complète. Il en ressort le besoin pour les utilisateurs liés à l'agriculture et à l'entretien de nos forêts d'avoir une route en bon état et permettant aux véhicules lourds de circuler. De plus, il nous paraît judicieux d'entretenir ce tronçon de la route des Montagnes avant qu'elle ne se détériore davantage et que des frais plus conséquents doivent être engagés.

Le montant de la demande de crédit nous paraissait élevé mais avons été rassurés de voir que le Municipal a demandé deux offres comparatives, permettant une économie importante. De plus, comme expliqué dans le préavis, les travaux pourraient être faits en trois fois en utilisant les budgets de maintenance mais cela engendrerait des coûts supplémentaires pour l'installation des chantiers, ainsi que la certitude de ne pas toucher de subventions.

Proposition d'amendement :

Aucune

Conclusion :

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal no. 02/2019 et en avoir débattu, la commission a conclu à son acceptation tel que proposé par la Municipalité.

Arzier-Le Muids le 07 février 2019

La Commission ad hoc:

M. Christian MESSAOUDENE

M. Inal UYGUR

M. Mathieu RUCHAT

M. Nicolas VOUT

Mme. Christelle TROMBINI

excusée

Rue du Village 22 - Case postale 7 - 1273 Arzier

Tél. 022 366 87 87 - Fax 022 366 87 88 - E-mail: commune@arzier.ch - Internet: www.arzier.ch

Réception du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et le lundi de 17h00 à 19h00